



**Projet Promotion de l'accès des filles à un Système
Éducatif et de Formation Professionnelle de qualité
(PROMESSE-FP)**

**DESCRIPTIF DU PLAN ANNUEL 2023
REVISE**

Janvier 2023

I. ACTIVITES PLANIFIEES POUR L'ANNEE 2023

Dans la suite de la révision du projet conformément à la décision de l'ambassade des Pays-Bas au Burkina, ce nouveau plan de travail est élaboré pour l'année 2023. Il est conforme aux actions prévues dans le document de projet révisé.

A.0. : Activités transversales

Activité 0.7 : Rencontres trimestrielles intra-consortium de bilan

Les rencontres trimestrielles sont des cadres de bilan, de concertation et de renforcement de capacités entre les membres du consortium et les partenaires locaux du projet. Pour l'année 2023, 04 rencontres sont planifiées à raison d'une pour chacun des 04 trimestres de l'année.

Activité 0.8 : Revue annuelle du projet

Depuis le début du projet en 2021, le processus de mise en place du Comité Technique de Suivi et après du Comité de Pilotage (CoPil) du Projet PROMESSE-FP a été engagé mais a rencontré plusieurs obstacles (instabilité institutionnelle, obstacles administratifs) qui n'ont permis à ce jour sa mise en place officielle (arrêté ministériel de création). Avec la récente révision du projet, cette instance est mutée en une rencontre annuelle de revue de la mise en œuvre du projet. Cette revue annuelle réunira l'ensemble des parties prenantes (consortium, partenaires locaux, les partenaires étatiques et les bénéficiaires) et sera l'occasion de faire chaque année le bilan de la mise en œuvre du projet, de discuter des résultats et présenter les perspectives.

Activité 0.9 : Évaluation à mi-parcours

L'évaluation à mi-parcours du projet, initialement prévue pour 2022 a été ré-planifiée pour l'année 2023. Sa réalisation sera assurée par l'ambassade des Pays Bas.

Activité 0.10 : Suivi des activités

Le suivi du projet va se poursuivre tant au niveau des membres du consortium que des partenaires locaux, même si la situation sécuritaire qui se dégrade dans les zones d'intervention réduit les possibilités de sorties terrain. Comme en 2022, les vols organisés par le système des Nations Unies (UNHAS) continueront à être utilisés pour rejoindre les zones isolées comme le Sahel et l'Est dans le cadre du suivi des activités, afin de réduire les risques d'exposition du personnel aux actions des groupes d'opposition armés.

OS1 : D'ici 2024, 14 000 élèves de 40 établissements du post-primaire et secondaire et 1 200 apprenantes de 10 CEFP de la zone d'intervention du projet ont amélioré leurs compétences sociales en termes d'éducation financière et de compétences de vie courante de vie courante y inclus les aspects liés à l'inégalité de genre à travers l'utilisation de curriculums et d'outils pédagogiques améliorés

OS1.R1 : 14 000 élèves de 40 établissements post primaire et secondaire et 1 200 apprenantes de 10 CEFP ont accès à une éducation sociale et financière et des compétences de vie courante

Activité 1.1.1 : Développer et/ou adapter le contenu des curricula d'éducation sociale et financière adaptés aux cibles de l'enseignement post primaire et secondaire sur la base d'un inventaire du matériel pédagogique disponible et approuvé au Burkina Faso.

Après le développement en 2021 et la validation des contenus des guides en 2022, son implémentation est en cours et va permettre aux acteurs de faire des feedbacks lors d'un dernier atelier prévu en 2023. Ces retours, observations sur les modules après pratique pourraient encore permettre un dernier rajustement des contenus.

Activité 1.1.2 : Former 120 formateurs et enseignants pour la mise en œuvre de l’approche Aflatoun pour les compétences de vie, sociale éducation et financière.

Une formation de formateurs-maitres (H/F) (30 participants maximum) de cinq jours sera organisée en direction des inspecteurs (H/F) de l’éducation nationale (régionales et prévisionnel) ainsi que les partenaires d’Aflatoun des zones concernées. L’objectif de la formation est de certifier un pool de maitres-formateurs, au sein du Ministère de l’éducation, chargé de superviser la mise en œuvre des activités et du programme dans les écoles pour le compte du Ministère. Pour 2023, la formation se déroulera en octobre.

Activité 1.1.3 : Former 180 enseignants et facilitateurs (H/F) pour la mise en œuvre de l’approche Aflatoun dans les écoles pilotes.

La révision du projet a impacté la cible de cette activité qui passe de 240 à 180 enseignants et facilitateurs à toucher dans la cadre du projet. Pour l’année 2023, deux sessions de formations sont planifiées au profit des enseignants(e)s et facilitateurs (H/F) dans les écoles pilotes. Ces formations de trois jours sont destinées aux inspecteurs et cadres de l’éducation nationale en charge du suivi des établissements pilotes du projet. Chaque atelier de formation accueillera 30 enseignants(e)s et facilitateurs (H/F) soient 60 personnes au total. Lors de la formation des enseignants, Aflatoun veillera, en plus de fournir des formations de qualité sur l’approche Aflatoun, à renforcer les capacités des enseignants sur les questions de la SSR et la pédagogie transformative genre. La formation sera conduite simultanément par Aflatoun et Educo pour le volet SSR. Les formations de formateurs seront assurées par Aflatoun et les formations des facilitateurs des centres de formation par les maîtres formateurs formés. Ces formations des facilitateurs de 2023 se dérouleront en octobre.

Activité 1.1.4 : Imprimer 1 200 manuels et mettre en œuvre le programme dans les écoles pilotes.

La mise en œuvre dans les écoles se fera par l’intermédiaire des enseignants formés. Chaque enseignant formé aura à sa disposition le manuel de l’enseignant, qui lui permet de mener les leçons dans les classes ou à travers les clubs formés, selon le modèle Aflatoun. A cet effet, pour cette année 2023, 300 kits de manuels seront reproduits et distribués aux écoles et enseignants. L’activité est planifiée pour le troisième trimestre 2023 pour que les manuels soient disponibles à la rentrée scolaire en octobre 2023.

Activité 1.1.5. Soutien aux clubs des participants dans les 40 établissements et aux 14.000 élèves.

40 clubs d’éducation financière et de sensibilisation sur la SSR, sont mis en place dans les établissements post primaires et secondaires. Pour la mise en œuvre de leur plan d’action et de sensibilisation sur les compétences de vie courante et la SSR au de leurs pairs, chaque club bénéficiera d’un appui financier. Grâce au renforcement de leurs capacités, les clubs, sous l’encadrement des conseillers d’éducation formés par le projet, vont élaborer des micros plans d’action éligibles que le projet va appuyer financièrement. Dans le cadre de la présente révision, ce volet sera renforcé pour aboutir effectivement à la création de 40 entreprises sociales et financières (au moins une entreprise par établissement). Les activités de création d’entreprises sociales et financières vont être adjointes aux activités de session de formation. Elles permettront aux bénéficiaires d’appliquer de façon pratique tout ce qui a été enseigné théoriquement. En matière d’éducation sociale, les bénéficiaires initieront des activités qui laisseront percevoir ce qu’ils ont appris lors de leurs sessions de formation et qui provoquent en eux un changement de comportement vis à vis de leur propre personne et qui impacte leur société et environnement. Pour l’éducation financière, les bénéficiaires apprendront à créer des entreprises qui prennent en compte leurs besoins tout en leur apportant de l’argent. Les

activités de création d'entreprise sèmeront en eux l'esprit d'entreprise tout en les mettant dans la réalité de la pratique.

OS2 : D'ici 2024, l'employabilité et l'accès à des revenus décents de 18 275 filles et femmes sont améliorées à travers la promotion d'une offre de formation professionnelle innovante utilisant l'approche Aflatoun et l'utilisation des TIC

OS2.R1 : 4 600 filles et femmes dont 1 200 filles et femmes de 16 à 19 ans, qui sont exclues du système éducatif, 2 900 filles et femmes qui bénéficient d'un apprentissage de métier et 500 femmes du secteur informel qui dont les compétences sont renforcées, ont une meilleure insertion socioprofessionnelle

Activité 2.1.1 : Développer et adapter des modules sur les compétences de vie courante, y inclus les aspects liés à l'inégalité de genre, l'éducation financière, l'entrepreneuriat et les DSSR.

Les guides d'enseignants sur l'Éducation Sociale et Financière ont été développés et adaptés au cours de l'année 2021 pour leur mise en œuvre dans les centres d'éducation et de formation professionnelle. Après avoir développé le contenu ESF, un atelier de contextualisation en direction des membres du consortium avec une équipe technique des ministères concernés a été organisé pour mettre en commun les contenus développés et les finaliser en vue de l'adaptation au contexte local (sensibilités culturelles, langue, etc.). Ces guides ont pris en compte les résultats de l'étude d'évaluation menée à la fin du projet pilote pour renforcer la qualité des modules. Le module est prêt et reste à être imprimé. Son implémentation va permettre aux acteurs de faire des feedbacks lors d'un dernier atelier prévu en 2023. Ces retours, observations sur les modules après pratique pourraient encore permettre un dernier rajustement.

Activité 2.1.2 : Former 120 formateurs (H/F) pour la mise en œuvre de compétences de vie courante y inclus les aspects liés à l'inégalité de genre.

Il s'agit de former d'abord les partenaires du consortium sur la mise en œuvre de l'approche Aflatoun. A cet effet, des sessions de formation de formateurs-maitres (H/F) (30 participants maximum par session) de cinq jours ont été organisées en direction des inspecteurs (H/F) nationaux ainsi que les partenaires d'Aflatoun des zones concernées. Depuis 2021, les spécialistes de Aflatoun International ont assuré la formation de 60 formateurs au Burkina Faso soit 30 par année. Pour 2023, il est planifié la formation de 30 autres formateurs. L'objectif de ces formations est de certifier un pool de maitres-formateurs au sein des organisations membres consortium ainsi que des organisations locales partenaires (les gestionnaires de projet et les chargés de suivi-évaluation) et des structures nationales (exemple : Ministère de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes), chargés de superviser la mise en œuvre des activités et du programme dans les centres éducatifs informels et les clubs. La formation est prévue pour octobre 2023.

Activité 2.1.3 : Former 180 facilitateurs (H/F) intervenant dans les centres de formation pour la mise en œuvre de compétences de vie courante y inclus les aspects liés à l'inégalité de genre, l'éducation financière l'Entrepreneuriat, l'Employabilité et DSSR dans les centres de formation professionnelle.

La révision du projet a impacté la cible de cette activité qui passe de 240 à 180 enseignants et facilitateurs à toucher dans la cadre du projet. Les formateurs-maitres initialement formées seront en charge d'organiser deux (02) formations annuelles en cascades pour les enseignants(e)s et facilitateurs (H/F) dans les établissements d'intervention et les centres d'éducation et de formation professionnelle. Ces formations de trois jours sont destinées aux inspecteurs et cadres pédagogiques en charge de suivi des établissements pilotes du projet.

Chaque atelier de formation accueillera 30 enseignants(e)s et facilitateurs (H/F) soient 60 personnes par an, et 180 au cours des 4 ans de projet. Pour l'année 2023, deux sessions de formation de 30 participants chacune sont planifiées. Lors de la formation des enseignants, Aflatoun veillera, en plus de fournir des formations de qualité sur l'approche Aflatoun, à renforcer les capacités des enseignants sur les questions de la SSR et la pédagogie transformative genre. La formation sera conduite simultanément par Aflatoun et Educo pour le volet SSR. Les formations de formateurs seront assurées par Aflatoun et les formations des facilitateurs des centres de formation par les maîtres formateurs formés par suite. Ces formations de facilitateurs seront organisées au cours du troisième trimestre.

Activité 2.1.4 : Imprimer 1 200 manuels et mettre en œuvre le programme dans les centres de formation.

La mise en œuvre de l'approche Aflatoun dans les centres éducatifs non formels se fera par l'intermédiaire des enseignants et facilitateurs formés. Chaque enseignant formé aura à sa disposition le manuel de l'enseignant, qui lui permet de mener les leçons dans les centres ou à travers les clubs formés, selon le modèle Aflatoun. A cet effet, des kits de manuels (300 en 2023) seront reproduits et distribués aux facilitateurs et enseignants. Cette activité est prévue pour le troisième trimestre l'année 2023.

Activité 2.1.5 : Ouvrir les 10 nouveaux centres polyvalents d'éducation et de formation professionnelle (CEFP) en faveur de 1 200 (dont 420 filles déplacées internes) adolescentes exclues du système éducatif et de 500 filles et femmes de 19 à 35 ans du secteur informel

L'ouverture des 10 centres a été effective en 2022 avec une première cohorte de 400 jeunes filles formées. Pour 2023, la planification prévoit l'acquisition et la remise des kits d'installation pour 60% des filles formées, le recrutement et la formation de la cohorte 2023. Au-delà des formations aux métiers dans les centres, les apprenantes bénéficieront d'un renforcement de capacités sur l'entrepreneuriat, le leadership et l'usage des TIC. Dans le cadre de la promotion de la Santé sexuelle et reproductive, les bénéficiaires des centres bénéficieront d'une formation à la confection de serviettes hygiéniques réutilisables.

Activité 2.1.7 : Former 2 900 filles et femmes vulnérables de 19 à 35 ans pendant une courte durée à des métiers porteurs et novateurs dans les régions de l'Est et du Sahel et Nord et du Centre-Nord.

Avec la révision du projet, il s'agit pour cette initiative de placer 1 900 filles et femmes de 19 à 35 ans en apprentissage chez des maîtres artisans qui seront identifiés parmi les artisans locaux de la zone du projet et d'accompagner 1000 autres filles/femmes pour la réalisation d'activités agrosylvopastorales. Pour l'année 2023 plus spécifiquement, 450 nouvelles filles et femmes de 19 à 35 ans (150 avec Solidar Suisse et 300 avec Educo) seront identifiés et placées en apprentissage chez des maîtres artisans locaux de la zone du projet. Les actions suivantes sont programmées à cet effet : Identification des bénéficiaires dans les communes ciblées, organisation de fora des métiers, dotation des maîtres artisans en matériel, placement des bénéficiaires en stage de formation, dotation des bénéficiaires en matériels de sécurité et de protection, formation des bénéficiaires en entrepreneuriat, TIC et en Education financière et dotation des bénéficiaires en kits d'installation. Outre ces activités, des sorties de suivi et d'évaluation des bénéficiaires des filles et femmes des cohortes passées seront réalisées afin d'apprécier les effets de l'intervention dans l'amélioration des conditions de vie desdits bénéficiaires. Toujours pour cette année 2023, 250 filles/femmes bénéficieront d'un accompagnement (formation et dotation en kits de production) pour la réalisation d'activités dans le secteur agrosylvopastoral.

Activité 2.1.8 : Renforcer les capacités de 2775 filles et femmes bénéficiaires du projet à l'utilisation des TIC pour promouvoir leur activité commerciale

En collaboration avec l'Association Yampukri, les sessions de formation ont démarré en 2022 au profit des bénéficiaires du projet de 2021 et 2022. Les bénéficiaires sont formées à l'utilisation des TIC (l'exploitation des réseaux sociaux) dans leurs activités commerciales. Cela leur permettra de promouvoir leur activité commerciale. L'activité se poursuivra en 2023 avec une cible de 925 filles et femmes de la cohorte 2023 (400 des filles des CEFP, 450 des filles chez les Maîtres Artisans et 75 pour la professionnalisation des chefs d'entreprises).

Activité 2.1.9 : Renforcer les capacités de 3900 filles et femmes bénéficiaires du projet en entrepreneuriat et gestion d'entreprise

Cette activité a été nouvellement constituée pour regrouper l'ensemble des renforcements de capacités des bénéficiaires du projet sur l'entrepreneuriat, l'éducation Financière, le leadership et le développement personnel. Ces formations étaient initialement dissoutes dans les activités 2.1.5, 2.1.7 et 2.2.1.

Les cibles de la formation professionnelle bénéficieront de sessions de formation en entrepreneuriat, Education Financière, leadership et développement personnel (coaching, culture d'entreprise, estime de soi etc.). Ces sessions permettront d'accroître leurs capacités entrepreneuriales et de gestion et à favoriser l'éclosion et le développement de leur entreprises nouvelles et de contribuer à leur insertion professionnelle à l'économie locale. Pour cette année 2023, ces formations concerneront les 400 filles des CEFP, 150 des filles bénéficiaires des formations de courte durée chez les Maîtres Artisans, 250 filles et femmes formées aux métiers agrosylvopastoraux et 75 filles et femmes cheffes d'entreprises. Soit 875 bénéficiaires du projet en 2023.

OS2.R2 : 13 675 filles et femmes dont 13 375 bénéficiaires des VSLA et 300 femmes du secteur informel ont accès à une formation de qualité et des opportunités de diversification de leurs sources de revenus

Activité 2.2.1 : Permettre à 300 filles et femmes de 25 à 35 ans propriétaires d'entreprise dans le secteur informel de se professionnaliser dans leur secteur d'activité à travers un accompagnement ciblé

Pour l'année 2023, cette activité va consister à recruter et former 75 nouvelles filles et femmes du secteur informel. Elles seront identifiées dans les quatre régions d'intervention avec l'implication des partenaires locaux, des organisations professionnelles et les services techniques de l'Etat. Après identification de leurs besoins en termes de renforcement de capacité, elles seront accompagnées de façon spécifique vers des formations et/ou appuyées en équipements de travail. Les cohortes des années passées (2021 et 2022) bénéficieront également de suivi-accompagnement du projet au cours de l'année.

Activité 2.2.2 : Faciliter la mise en place de 535 groupes d'épargne pour l'amélioration des revenus de 13 375 femmes / filles

Au terme de la deuxième année du projet, 385 groupes VSLA ont été mis en place. Ils sont composés de dix mille huit cent vingt-trois (10823) membres dont trois mille quatre cent quarante-trois (3443) personnes déplacées internes (PDI).

L'occasion de la révision du projet, l'objectif a été porté à 535 groupes VSLA. Cent cinquante (150) nouveaux groupes seront mis en place les deux dernières années et porter à 13375 femmes/filles âgées de 18 – 35 ans touchées par le VSLA.

L'année 2023 sera consacrée à l'accompagnement/suivi des 385 groupes VSLA déjà en place et la création des 150 nouveaux groupes. Les membres des groupes seront sensibilisés sur l'entrepreneuriat. Pour ce faire, les animateurs des VSLA poursuivront les sorties de suivi des

activités des groupes et surtout de sensibilisation des membres sur l'approche VSLA et l'entrepreneuriat. Les superviseurs régionaux de concert avec le spécialiste VSLA et Assistant SEAR de Educo effectueront des sorties pour la supervision et l'évaluation des groupes VSLA. Au cours de ces sorties, l'accent sera mis sur les activités génératrices de revenus (AGR) déjà réalisées par les membres et leur contribution dans l'amélioration de leurs conditions de vie et celles de leurs familles.

Dans le cadre du réaménagement global du projet, il est prévu le renforcement des capacités des animateurs VSLA des organisations partenaires de mise en œuvre en (i) confection des serviettes hygiéniques réutilisables y compris l'hygiène des menstrues (GHM) et (ii) Planification Familiale. La session de formation se déroulera en 6 jours et sera assurée par le spécialiste VSLA et le spécialiste SSR. Capacités, ces animateurs se chargeront d'apprendre aux 13 375 membres des groupes VSLA la fabrication des serviettes réutilisables, et les sensibiliser sur la gestion hygiénique des menstrues et la Planification Familiale.

Dans le but de renforcer l'autonomisation économique des femmes et filles membres de groupes VSLA, l'action prévoit former ces femmes et filles en AGR pour leur permettre de mieux investir l'argent de l'épargne dans des activités plus lucratives. La formation sera axée sur la transformation des produits ligneux et la saponification telle qu'exprimée par les bénéficiaires membre des groupes VSLA. Pour ce faire, une femme leader sera identifiée dans chaque groupe VSLA soit 535 femmes qui seront formées par le projet. En retour ces femmes leader formées constitueront une ressource durable pour former leur pair dans la transformation des produits ligneux et la saponification. Enfin dans un souci de pérennisation, et de potentialisation de l'impact du projet il sera identifié en collaboration avec les partenaires locaux de mise en œuvre, une animatrice endogène par village soit 95 animatrices qui seront formées en dernière année par le projet en approche VSLA, en compétences de vie courante en leadership pour le suivi des groupes après le projet.

OS3 : D'ici 2024, il est rendu possible à 28 000 filles et 42 000 garçons de 200 établissements du post primaire et du secondaire et 15 625 bénéficiaires de la formation professionnelle d'avoir une meilleure gestion de leur santé sexuelle et reproductive

Les actions entrant dans le cadre de cet outcome sont suspendues à la date du 31 décembre 2022 conformément aux orientations pour la révision du projet décidée par l'ambassade des Pays-Bas au Burkina Faso. Cependant, il faut noter que plusieurs des activités avaient déjà été engagées et certaines déjà clôturées 100%. Deux activités (3.1.3 et le 3.1.6) par contre nécessitent une période de désengagement. La période de transition accordée est de janvier à juin 2023.

Activité 3.1.3 : Mettre en place 200 « clubs genre sensibles » de filles et de garçons dans 200 établissements post primaire et secondaire et 30 clubs Amazones dans 10 CEFP pour promouvoir des activités de sensibilisation (y inclus les références vers les centres de santé en cas de besoin :

En fin 2022, 194 sur 200 clubs genre sensible étaient déjà formés sur l'EVF. 9700 membres de ces clubs genre sensible sur 10 000 membres ont pris part à la formation des clubs genre sensible sur l'EVF.

A l'issue de la formation des agents de vie scolaire, ces derniers devraient assurer la formation des membres des clubs suivant une approche modulaire sur quatre à six semaines. Cette dernière étape consistait à l'appui des clubs scolaires dans la réalisation de séances de sensibilisation. La dernière étape consiste (i) à financer des plans d'action élaboration par les clubs avec l'accompagnement du responsable de la vie scolaire, (ii) faire le suivi, (iii) les rencontres bilan. Ces dernières étapes déjà en cours vont se poursuivre pendant la phase

transitoire de désengagement prévue jusqu'en juin 2023. Environ 10000 élèves membres des clubs genre-sensible sont attendus pour prendre part à ces différentes sessions de formation.

Activité 3.1.6 : Appuyer les points focaux formés pour la sensibilisation de la communauté pour le changement de comportement favorable :

Activité engagée et en cours sur le terrain. Cette activité de sensibilisation étant liée à des plans d'action et mis en œuvre dans les établissements scolaires, le désengagement de cette activité sera effectif en juin à la clôture de l'année scolaire 2021/2022. Il est attendu pour la phase transitoire, environ 14 000 personnes à sensibiliser.

OS4 : D'ici 2024, les acteurs locaux et nationaux concernés connaissent le projet, recherchent activement des synergies, intègrent et répliquent au moins une bonne pratique PROMESSE-FP

OS4.R1 : Des études de cas et des capitalisations des bonnes pratiques PROMESSES-FP sont produites et diffusées au niveau national et mises à disposition des acteurs et réseaux concernés

Activité 4.1.1: Produire et diffuser des études de cas, des capitalisations de bonnes pratiques au Burkina Faso

Le processus de capitalisation des innovations mises en œuvre dans le projet va se poursuivre en 2023 au niveau de chaque membre du consortium. Des bénéficiaires du projet seront identifiés et suivis pour capitaliser les approches développées dans le projet. Des études de cas seront réalisées par Aflatoun pour collecter et analyser les données qualitatives de bénéficiaires du projet.

Des actions pour assurer la visibilité du projet vont être réalisées à travers la conception de gadgets de visibilité, l'élaboration insertion dans les journaux d'articles de presse, l'édition du journal du projet et l'utilisation des réseaux sociaux ainsi que d'autres plateformes digitales pour rendre compte des activités du projet.

OS4.R2 : Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales ; et le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi au Burkina Faso intègrent l'éducation aux Compétences de vie, Éducation financière, entrepreneuriat, employabilité et les DSSR dans les curricula nationaux

Activité 4.2.1 : Organiser un atelier d'Orientation sur Compétences de vie, Éducation financière, entrepreneuriat, employabilité et les DSSR pour les Ministères en charge de l'éducation et formation professionnelle.

Entamé en 2021, le processus d'orientation sur l'éducation sociale et financière, entrepreneuriat, employabilité et les DSSR va se poursuivre en 2023 avec un autre atelier prévu pour le mois de juillet. Il s'agit de mobiliser les ministères en charge de l'éducation et de la formation professionnelle au cours d'un atelier d'orientation. Les concepts d'ESF d'Aflatoun International seront présentés aux différents participants, pour leur permettre de se familiariser avec le cadre pédagogique et des contenus (thématiques, leçons et modules) d'éducation sociale et financière pour l'enseignement secondaire général, technique et professionnel par niveau. L'atelier concerne les délégués de l'inspection générale de l'enseignement primaire, secondaire et technique ainsi que ceux responsables pour le volet de formation professionnelle, les inspecteurs techniques, les producteurs de matériels didactiques, la direction de l'innovation, des spécialistes en genre, des spécialistes en droit de l'enfant et des spécialistes du monde du travail. Des activités de plaidoyer et de renforcement pédagogique

seront également réalisées pour mieux accompagner la réalisation des objectifs du projet et sa durabilité à long terme.

Activité 4.2.2 : Organiser un atelier d'Intégration des Compétences de vie, Éducation financière, entrepreneuriat, employabilité et les DSSR dans les curricula de l'enseignement formel, non-formel et professionnel

L'intégration des Compétences de vie, Éducation financière, entrepreneuriat, employabilité et les DSSR dans les curricula de l'enseignement formel, non-formel et professionnel est un processus que le projet a engagé. Ce processus va se poursuivre avec l'implication de tous les acteurs clés nécessaires à l'atteinte de cet objectif. C'est un travail d'intégration nationale à la fois théorique et pratique coordonné avec les équipes techniques des structures nationales concernées. Pour 2023, deux ateliers sont prévus à cet effet dans le troisième trimestre.

Activité 4.2.3 : Organiser des Formations de formateurs nationaux en éducation sur Compétences de vie, Éducation financière, entrepreneuriat, employabilité et les DSSR.

Après avoir établi le contenu révisé et avoir finalisé la nouvelle approche nationale, il est essentiel de renforcer les capacités nécessaires à la diffusion adéquate du contenu au niveau national. Les formateurs nationaux en éducation sur le contenu compétences de vie, éducation financière, entrepreneuriat, employabilité et les DSSR seront donc formés. La formation viendra après les ateliers d'orientation et d'intégration pour assurer la maîtrise des contenus développés. L'objectif de la formation est de certifier un pool de maîtres-formateurs au sein des ministères de l'enseignement primaire, secondaire et technique ainsi que ceux chargés de superviser la mise en œuvre pédagogique nationale et responsables pour le volet de formation professionnelle. La formation est prévue à la rentrée scolaire 2023/2024 soit en Octobre 2023.

Activité 4.2.4 : Mener des concertations ciblées avec les acteurs étatiques pour l'appropriation de l'approche Aflatoun et son intégration dans les curricula

Des activités de plaidoyer en alignement avec l'avancement stratégique des activités d'intégration nationale seront réalisées au cours de l'année 2023. Il s'agira de faire du plaidoyer auprès des structures et ministères en lien avec les questions d'éducation, de formation professionnelle, de développement de diffusion des contenus pédagogiques. Ces actions seront conduites de façon constante tout au long de l'année.

Activité 4.2.5 : Mener des activités d'information/sensibilisation sur l'éducation financière dans les zones d'intervention du programme et au niveau national

Des activités de plaidoyer en alignement avec l'avancement stratégique des activités d'intégration nationale ont été réalisées. Les premières actions de concertation ont concerné les directions techniques des Ministères en charge de l'éducation et de la formation professionnelle en 2021. En 2022, pour les actions de plaidoyer pour l'intégration de l'ESF dans les curricula, un Comité National de Suivi de l'Intégration (CNSI) a été mis en place suite à une recommandation des acteurs. Ce comité avec un plan d'action suit le processus et engage des actions de plaidoyer envers les principaux acteurs et décideurs. 2023 verra une poursuite et un renforcement des activités d'information sur l'ESF auprès des décideurs clés et de l'opinion générale.